

Communiqué de presse

Amoéba et Koppert continuent de préparer le lancement commercial d'AXPERA, le produit de biocontrôle développé par Amoéba

Chassieu (France), le 12 mai 2025 – 18h00 - Amoéba (FR0011051598 - ALMIB), greentech industrielle spécialisée dans le développement de solutions microbiologiques naturelles basées sur l'exploitation brevetée d'amibes, annonce poursuivre avec Koppert, leader mondial du biocontrôle, la préparation du lancement commercial d'AXPERA, la solution de biocontrôle développée par Amoéba, dans le cadre des discussions initiées en décembre 2024¹.

Dans un contexte favorable caractérisé par des discussions très constructives sur la dimension commerciale et les récentes autorisations (cf. infra), le délai supplémentaire sera mis à profit pour finaliser la documentation contractuelle.

En effet, les cinq mois de travail en commun ont permis de confirmer la vision commune des attentes du marché en matière de solution innovante de biocontrôle et du potentiel commercial d'AXPERA. Cette vision a été récemment confortée par les autorisations administratives d'exploitation :

- En France, Amoéba a obtenu une autorisation de mise sur le marché d'urgence phytosanitaire d'AXPERA pour une durée de 120 jours, afin de lutter contre le mildiou de la vigne dès 2025 ;
- Aux Pays-Bas, l'un des marchés de la culture sous serre les plus avancés et exigeants d'Europe, Amoéba a obtenu une autorisation exceptionnelle pour utiliser AXPERA sur plusieurs cultures, incluant la possibilité de consommer des récoltes.

Benoit Villers, Président du Conseil d'administration d'Amoéba, et Martin Koppert, Chief Business Officer de Koppert, ont déclaré conjointement : « *Nous voyons depuis plusieurs mois un vrai engouement des équipes autour de ce produit de rupture, une ambition commerciale forte et une volonté d'avancer ensemble. Nous avons hâte de pouvoir finaliser les termes contractuels, afin d'aller à la rencontre des clients et de se projeter sur la phase commerciale.* »

¹ [Voir le communiqué du 12 décembre 2024.](#)

À propos d'Amoéba :

Créée en 2010, Amoéba est une greentech basée à Chassieu (Lyon, France) qui a pour ambition de devenir un acteur majeur du traitement du risque microbiologique à partir de l'exploitation brevetée d'amibes dans les secteurs de la protection des plantes et de la cosmétique.

Disposant d'un savoir-faire unique au monde protégé par de nombreux brevets, Amoéba est aujourd'hui la seule société capable d'exploiter à l'échelle industrielle tout le potentiel de l'amibe *Willaertia* et de la cultiver dans des volumes suffisants afin de proposer des solutions biologiques constituant une alternative viable aux produits chimiques largement utilisés aujourd'hui. Amoéba se concentre actuellement sur le marché mondial du biocontrôle pour la protection des plantes et sur le marché de la cosmétique. La commercialisation des produits phytosanitaires étant sujette à l'obtention des autorisations réglementaires locales, la Société a mené les démarches réglementaires nécessaires et déposé les dossiers d'homologation en Europe et aux Etats-Unis. Concernant la substance active, elle a déjà obtenu en 2022 l'approbation aux USA et le rapport positif et définitif de l'EFSA en Europe. Les homologations du produit sont attendues dans les prochains mois.

Concernant l'application cosmétique, cette dernière ne nécessite pas d'approbation préalable d'une autorité compétente en Europe et aux États-Unis. L'ingrédient cosmétique est déjà inscrit sur la liste INCI (International Nomenclature of Cosmetic Ingredients) ouvrant la voie à sa commercialisation dans le monde excepté en Chine où une homologation locale est requise.

Amoéba est une société cotée sur Euronext Growth (ALMIB). La Société est membre du réseau Bpifrance Excellence et est éligible au dispositif PEA-PME. Plus d'informations sur www.amoeba-nature.com.

Contacts :

Amoéba	ACTUS finance & communication	Droit Devant
<i>Directeur Général</i>	<i>Relations investisseurs</i>	<i>Relations presse métier et grand public</i>
Jean-François DOUCET	Pierre JACQUEMIN-GUILLAUME	Laëtitia PINTO
 04 26 69 16 00	 01 53 67 36 79	 07 64 83 39 85
 jf.doucet@amoeba-nature.com	 amoeba@actus.fr	 sboni@actus.fr
	 pinto@droitdevant.fr	

Avertissement

Ce communiqué de presse contient des déclarations prospectives relatives à Amoéba qui reposent sur nos estimations et hypothèses actuelles et sur les informations qui nous sont actuellement disponibles. Amoéba, cependant, ne donne aucune garantie quant à la réalisation des prévisions exprimées dans ces déclarations prospectives qui sont soumises à des risques dont ceux décrits dans le Document Universel d'Enregistrement d'Amoéba déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers le 17 avril 2025 sous le numéro D.25-0281 et disponible sur le site Internet d'Amoéba (www.amoeba-nature.com). Les déclarations prospectives figurant dans le présent communiqué sont également soumises à des risques inconnus d'Amoéba ou qu'Amoéba ne considère pas comme significatifs à cette date. La réalisation de tout ou partie de ces risques pourrait conduire à ce que les résultats réels, conditions financières, performances ou réalisations d'Amoéba diffèrent significativement des résultats, conditions financières, performances ou réalisations exprimés dans ces déclarations.